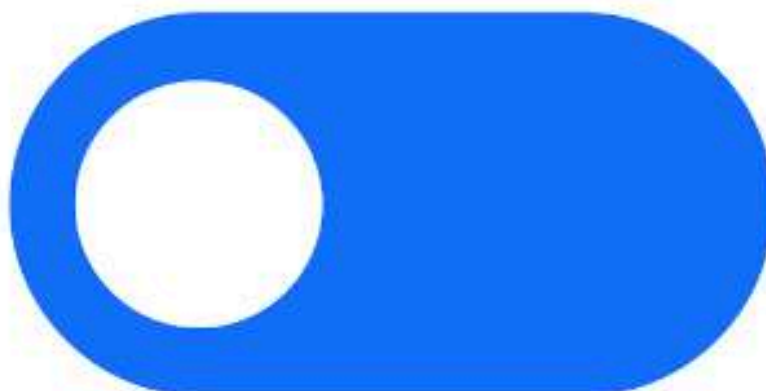


Accessibilité

Rapport d'audit



Client:

[Cenon](#)

URL:

cenon.fr

Date:

[9/04/2026](#)



Sommaire

Accessibilité	1
Rapport d'audit	3
Sommaire	3
00. Introduction	4
00.1 - Méthodologie choisie	5
00.2 - Environnement de test	5
00.3 - Échantillon de pages	7
01. Dashboard	8
01.1 - État de conformité	9
01.2 - Portée	10
01.3 - Criticité	11
01.4 - Impact	12
01.5 - Overview des anomalies	13
01.6 - Conclusion	15
02. Relevé d'anomalies d'Accessibilité	16
03. Annexes	62
03.1 - Accessibilité numérique	63
03.2 - WCAG	64
03.3 - RGAA	65
Les obligations	65
03.4 - Méthodologie	69

00. Introduction

00.1 - Méthodologie choisie

L'accessibilité ne peut pas être vérifiée uniquement avec des outils techniques et automatiques : les erreurs critiques ne sont trouvées que par des évaluations manuelles. Nous croyons en l'accessibilité du monde réel, nous visons à rendre les points de contact accessibles aux personnes. Nous testons non seulement pour trouver des problèmes de conformité, mais surtout de vrais problèmes.

Nos experts ont effectué un DMT(*) en utilisant le produit TIC avec les technologies d'assistance et les systèmes d'exploitation les plus courants, et de nombreuses combinaisons différentes de systèmes d'exploitation / navigateurs / configurations.

(*) DMT - Deep Manual Test

Sur certaines explications de problèmes, vous pouvez trouver la mention « DMT ». Il s'agit de notre phase de test manuel où nous vérifions chaque configuration matérielle, logicielle et technologique d'assistance utile pour des exigences spécifiques. DMT fait référence au fait que le problème n'a été trouvé que dans une configuration spécifique.

00.2 - Environnement de test

Systemes d'exploitation

Dans les dernières versions disponibles :

- Apple Mac Os
- Microsoft Windows
- Apple iOS
- Google Android

Nous n'avons pas utilisé Linux car il est actuellement très peu répandu parmi les utilisateurs ayant des handicaps.

Navigateurs et softwares

Dans les dernières versions disponibles sur les différents systèmes d'exploitation :

- Google Chrome
- Windows Edge
- Safari
- Brave
- Adobe Acrobat Reader / Preview on Mac (pour PDFs uniquement)

Technologies d'assistance et lecteurs d'écran

- Graphic adaptations présentes sur les différents systèmes (couleurs, contrastes, sous-titres, etc.)
- Emulations de souris, loupes et claviers à l'écran des différents systèmes.
- Voiceover (Apple systems uniquement)
- Talkback (Android uniquement)
- NVDA 2025 et Freedom scientific Jaws 2022 (Windows uniquement)

00.3 - Échantillon de pages

- [Accueil](#)
- [Contact](#)
- [Mentions légales](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Association](#)
- [Résultats de recherche : espace vert](#)
- [Démarches](#)
- [S'inscrire](#)
- [Inscription scolaire](#)
- [Autorisation d'occupation temporaire \(AOT\) du domaine public](#)
- [Parcs et espaces verts](#)

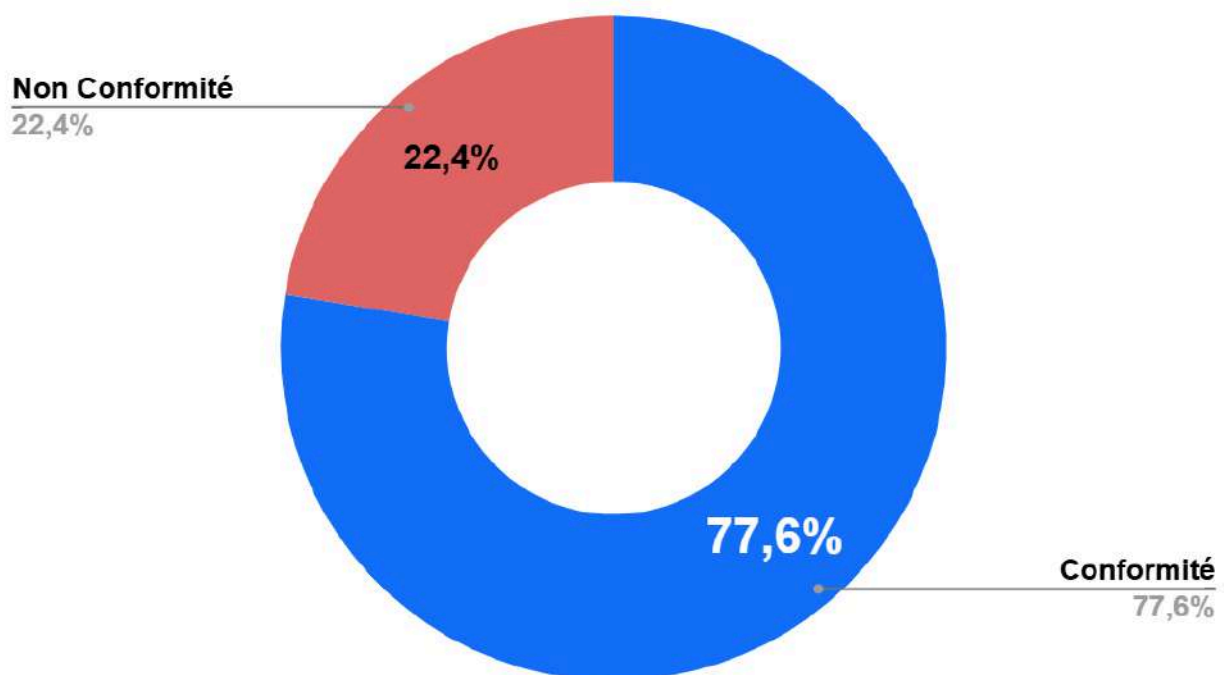
01. Dashboard

01.1 - État de conformité

L'état de conformité est calculé sur la base des critères conformes divisés par l'ensemble des critères applicables (conformes + non conformes)

État de conformité = $C / (C+NC)$

État de conformité : **Partiellement conforme**



Le taux de conformité pour le site cenon.fr s'élève à **77.59%**

Taux de conformité = $C / (C+NC)$

Nombre de critères conformes : **45**

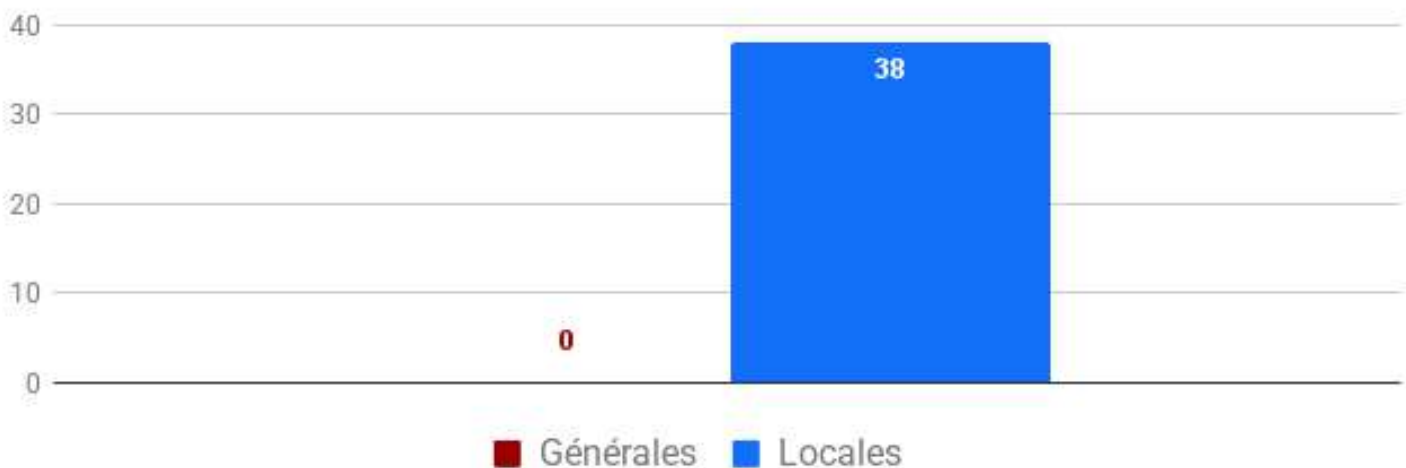
Nombre de critères non conformes : **13**

Nombre de critères non applicables : **48**

01.2 - Portée

Une anomalie d'accessibilité générale se réfère à une erreur qui se manifeste de manière répétée sur l'ensemble du site web ou de l'application. Il peut être le résultat de problèmes liés à la conception, au codage ou à la mise en œuvre, affectant plusieurs pages ou sections. Par exemple, cela peut concerner un élément, comme un lien dans le menu de navigation, qui est lui-même dupliqué sur l'ensemble du site.

Une anomalie d'accessibilité locale se réfère à une erreur qui est limitée à une page spécifique ou à une partie de celle-ci sur le site web ou l'application. Il est souvent le résultat de problèmes liés à la conception, au codage ou à la mise en œuvre qui n'affectent qu'une zone isolée. Par exemple, cela peut concerner un élément spécifique sur une seule page, comme un formulaire de contact mal structuré ou une section de contenu qui n'est pas accessible au clavier.

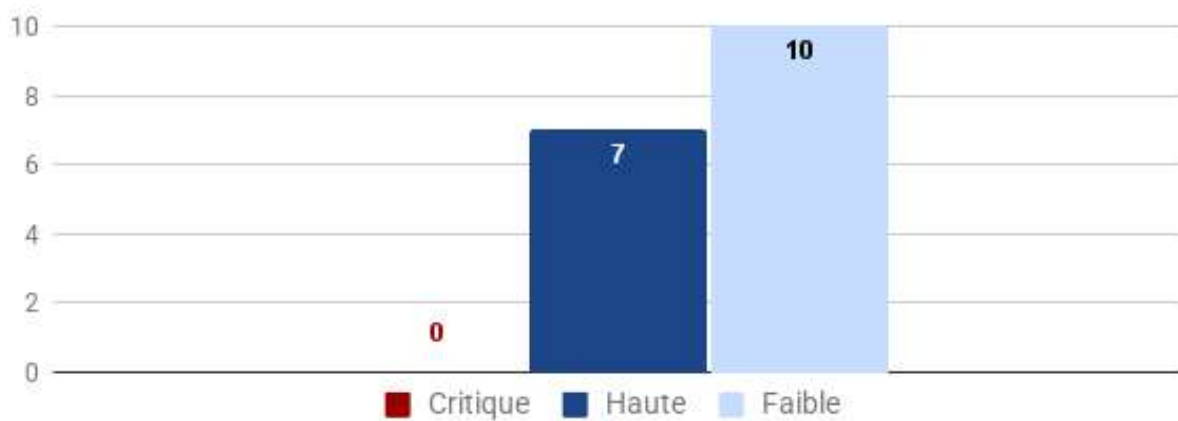


Corriger une erreur générale optimise l'accessibilité de manière globale, améliorant ainsi l'expérience utilisateur sur l'ensemble du site ou de l'application. Cela permet un meilleur accès et une meilleure compréhension pour un grand nombre d'utilisateurs.

D'autre part, **corriger une erreur locale**, bien que ciblée, améliore l'accessibilité sur des sections spécifiques du site ou de l'application, ayant un impact direct et immédiat sur l'expérience utilisateur de ces sections précises, assurant ainsi une accessibilité optimale là où elle est le plus nécessaire.

01.3 - Criticité

Dans ce graphique, les anomalies sont présentées en prenant en compte le niveau de priorité (de critique à faible). La notation de la gravité est basée à la fois sur le niveau de conformité aux WCAG et sur l'évaluation d'un expert quant à l'impact d'une erreur donnée sur les opérations des utilisateurs et leurs objectifs sur la page.



Résoudre une anomalie critique est essentiel pour donner aux utilisateurs réels un accès réel aux services et aux informations.

Corriger les problèmes réels est nécessaire pour éviter des litiges juridiques, ou du moins pour avoir la position correcte dans la défense.

Cela est également utile pour assurer une utilisation fluide du site, ce qui peut entraîner une augmentation de la rétention des visiteurs et des conversions.

Corriger un problème de haute priorité enrichit l'expérience utilisateur, favorise l'engagement sur le site et peut potentiellement augmenter l'adhésion au service proposé.

01.4 - Impact

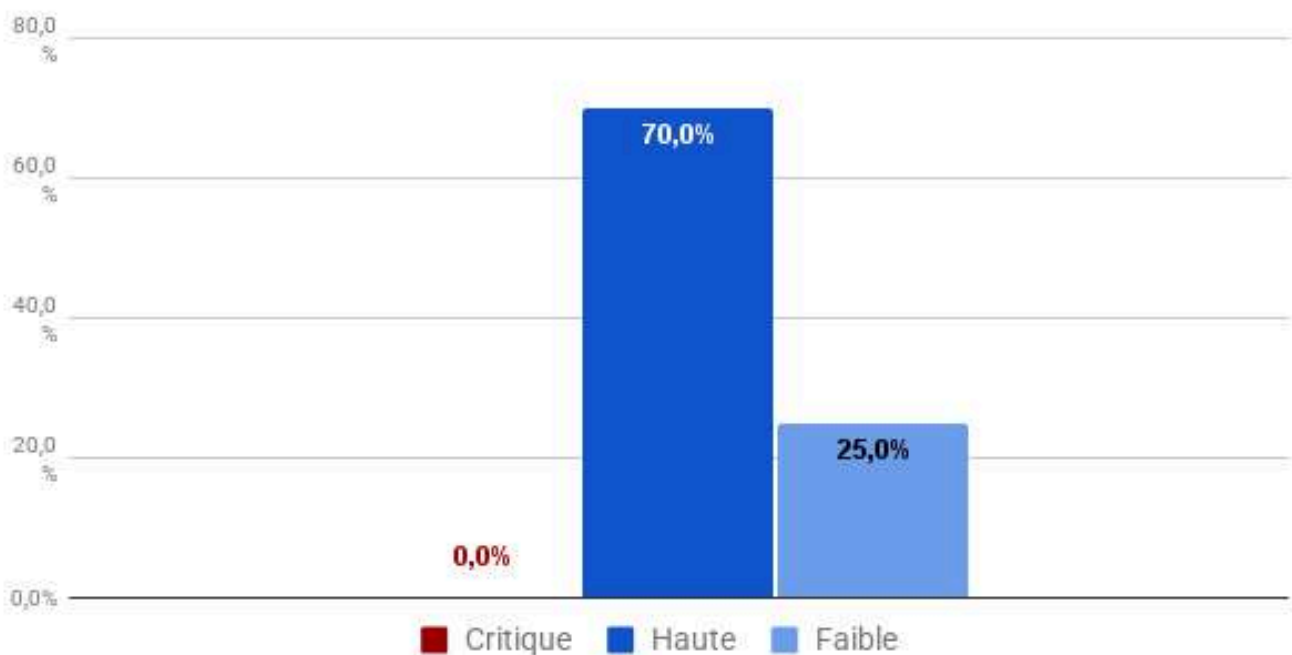
Ceci est notre unité de mesure.

Notre critère principal est l'impact de chaque anomalie détectée. Cette approche évalue l'étendue du chemin à parcourir pour atteindre une accessibilité optimale et quantifie l'efficacité de chaque correction apportée. **L'impact constitue le baromètre essentiel pour mesurer l'accessibilité d'un site web.** Il repose sur deux paramètres clés :

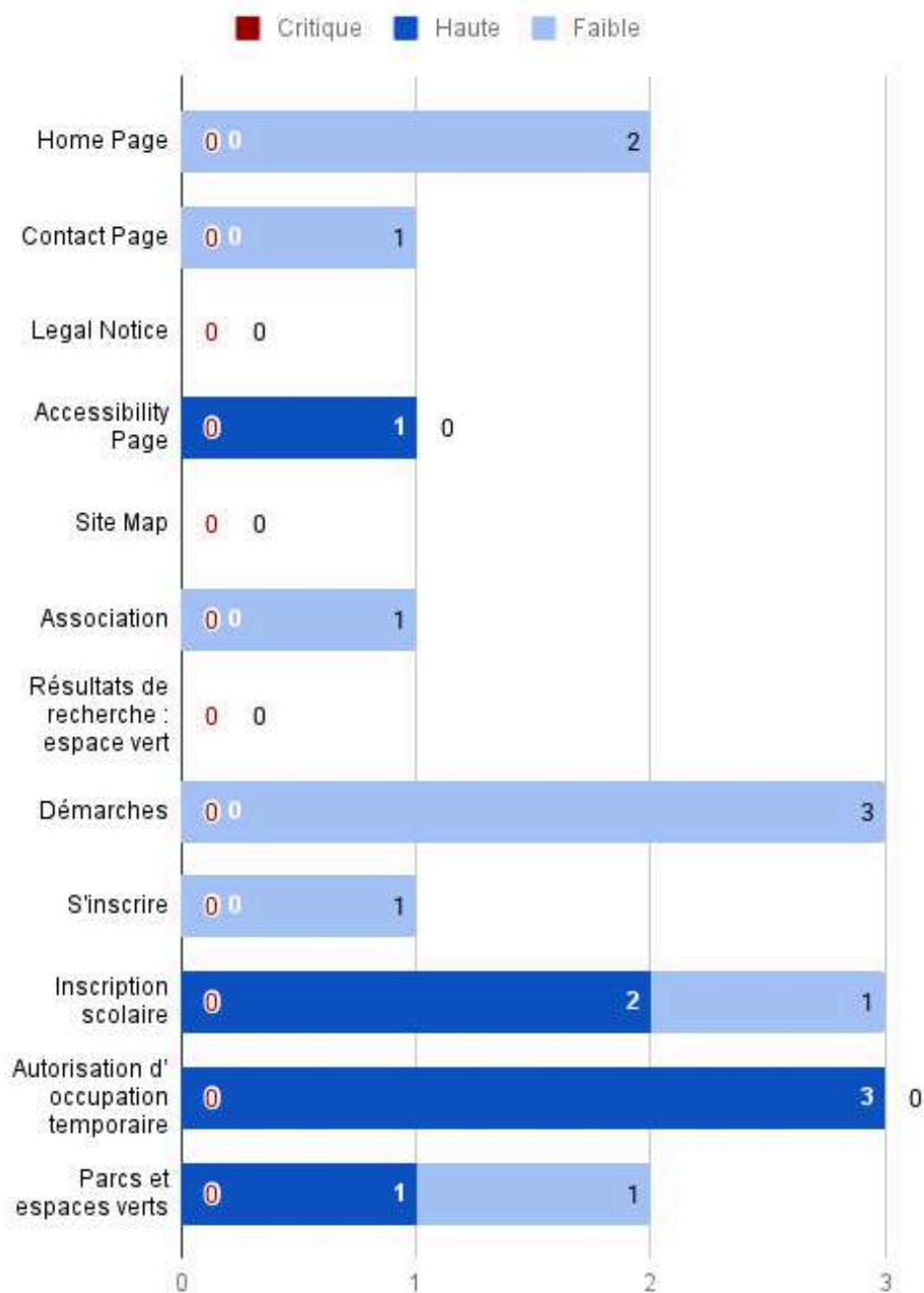
1. La fréquence de l'erreur, c'est-à-dire le nombre de pages affectées.
2. La gravité de la non-conformité selon les standards WCAG 2.x.

Le premier paramètre est déterminé par l'échantillonnage des pages analysées. Les erreurs récurrentes sur l'ensemble du site ont un impact plus significatif. Leur correction est donc prioritaire, car elle permet d'améliorer l'accessibilité sur un grand nombre de pages simultanément.

Le second paramètre évalue la gravité de l'erreur en se basant sur les critères du consortium international W3C. Dans les cas où une erreur peut entraver significativement l'accès à certaines catégories d'utilisateurs, ou rendre l'interaction avec le site particulièrement complexe et pénible, nos experts classent ces problèmes comme '**critiques**'.



01.5 - Overview des anomalies



Définir les pages à prioriser

Dans cette section, nous présentons un résumé visuel des anomalies relevées classées par page et par niveau de gravité. L'objectif est de fournir une vue d'ensemble claire des points critiques qui nécessitent une attention immédiate, ainsi que des anomalies moins sévères qui, toutefois, entravent la conformité globale du site aux standards d'accessibilité.

La hiérarchisation des anomalies par gravité permet de définir un plan d'action efficace et structuré pour les corrections.

Il est essentiel de souligner que l'objectif de ce rapport est d'établir une base pour la mise en œuvre d'améliorations ciblées, en commençant par les anomalies les plus critiques pour progresser vers un site pleinement accessible à tous les utilisateurs.

Nous suggérons de concentrer les efforts de correction en premier lieu sur les pages suivantes :

1. **Démarches** : 4 critères non conformes de niveau A
2. **Association** : 3 critères non conformes de niveau A
3. **Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public** : 3 critères non conformes de niveau A

01.6 - Conclusion

Taux d'accessibilité : 77.59%

État de conformité : Partiellement conforme

Critères

45 Conformes

13 Non conformes

48 Non Applicables

Anomalies

Total d'anomalies : 17, Dont :

0 générales (Sur l'ensemble des pages du site)

38 Locales (sur une ou plusieurs pages du site)

Avec **0** Critique(s)

Documents délivrés

- Rapport d'audit
- Déclaration d'accessibilité
- Guide de publication de déclaration d'accessibilité

Prochaines étapes clés


- Créer la page d'accessibilité et publier sa déclaration d'accessibilité
- Établir le schéma pluriannuel (Rapprochez vous de votre project manager)
- Corriger les erreurs d'accessibilités relevées
 - Pages à prioriser : **Démarches, Association, Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public**
 - Correction des anomalies de priorité **Critique** et **Haute**.

02. Relevé d'anomalies d'Accessibilité

L'image informative définie via la propriété CSS background ne comporte pas de description textuelle.

Page	Accessibility Page
Priorité	2 - High (anomalie #47)
Critère	1.1 [Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?]

Résultats des tests

Un audit de conformité réalisé à partir de l'outil ARA  édité par la direction interministérielle du numérique révèle que parmi les critères analysés :

Relevé

. Il manque une description textuelle aux icônes « ouvrir dans un nouvel onglet » utilisées pour la liste sous « Résultats des tests ».
>> Anomalie non résolue

Image informative définie par la propriété CSS content

Page	Inscription scolaire
Priorité	2 - High (anomalie #96)
Critère	1.1 [Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?]



. Les images « Nouvel onglet » présentes dans le texte des liens, telles que « Accueil central de la mairie de Cenon » et « Maison citoyenne », ne comportent pas de description textuelle. De plus, ces images sont définies à l'aide de la propriété CSS `content` (avec le pseudo-élément `::after`).

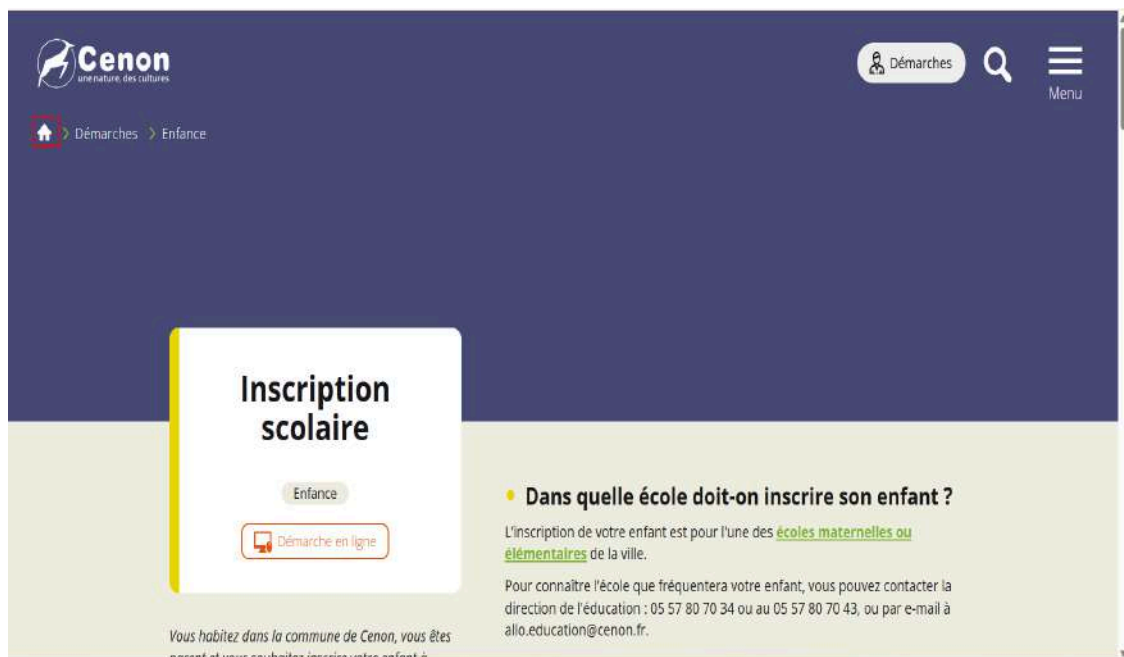
Relevé

Par conséquent, ces images ne sont pas visibles pour les utilisateurs naviguant sur le site web avec le paramètre de contraste élevé de Windows activé. De plus, leur fonction n'est pas comprise par les utilisateurs de lecteurs d'écran.

>> Anomalie non résolue

Description textuelle manquante pour le lien image

Page	Inscription scolaire
Priorité	2 - High (anomalie #104)
Critère	6.1 [Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?]




Relevé

. Le lien image « Accueil » présent dans le fil d'Ariane ne comporte aucune description textuelle. Cependant, cette image est définie par la propriété CSS `content` (avec les pseudo-éléments `::before` et `::after`). Les utilisateurs de lecteurs d'écran ne pourront pas identifier la fonction de ces liens.

>> Anomalie non résolue




Image informative définie par la propriété CSS content

Page	Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public
Priorité	2 - High (anomalie #108)
Critère	1.1 [Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?]




Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public

Toute occupation du domaine public nécessite une autorisation temporaire ou annuelle.




Partager   

d'occupation...

Pour occuper l'espace public pour un temps déterminé, vous devez effectuer une demande d'autorisation d'occupation temporaire (AOT). Cette autorisation est réglementée par [délibération du conseil municipal qui fixe le coût de la redevance](#) .

Elle est **payante pour une installation à visée commerciale** (terrasse de restaurant, vide-grenier, chantier, stationnement d'un food-truck, etc.) et **gratuite pour une manifestation à but non lucratif** (fête de quartiers, déménagement, etc.).

L'AOT est une taxe locale instaurée par l'Etat. Elle contribue à partager l'espace public en bonne intelligence : encourager les activités économiques, associatives, tout en veillant à ne pas entraver la mobilité des Cenonnais.

- **Vous êtes un commerce**
 - > [Faire une demande en ligne en temps que commerce sédentaire](#)
 - Téléchargez le formulaire pour commerces sédentaires (demande de terrasse, chevalet...) (pdf, 72b) 
 - > [Faire une demande en ligne en temps que commerçant non sédentaire](#)
 - Téléchargez le formulaire pour les commerçants non sédentaires (pdf, 62ko) 
 - > [Faire une demande en ligne en temps que food-truck](#)
 - Téléchargez les pièces justificatives pour food truck (pdf, 39ko) 
- **Vous organisez un événement**

. Les images « Nouvel onglet » présentes dans les liens tels que « délibération du conseil municipal... », « Téléchargez le formulaire pour... », « Téléchargez le formulaire pour les commerçants... », etc., sur la page, ne comportent aucune description textuelle. De plus, ces images sont définies à l'aide de la propriété CSS `content` (avec le pseudo-élément `::after`).

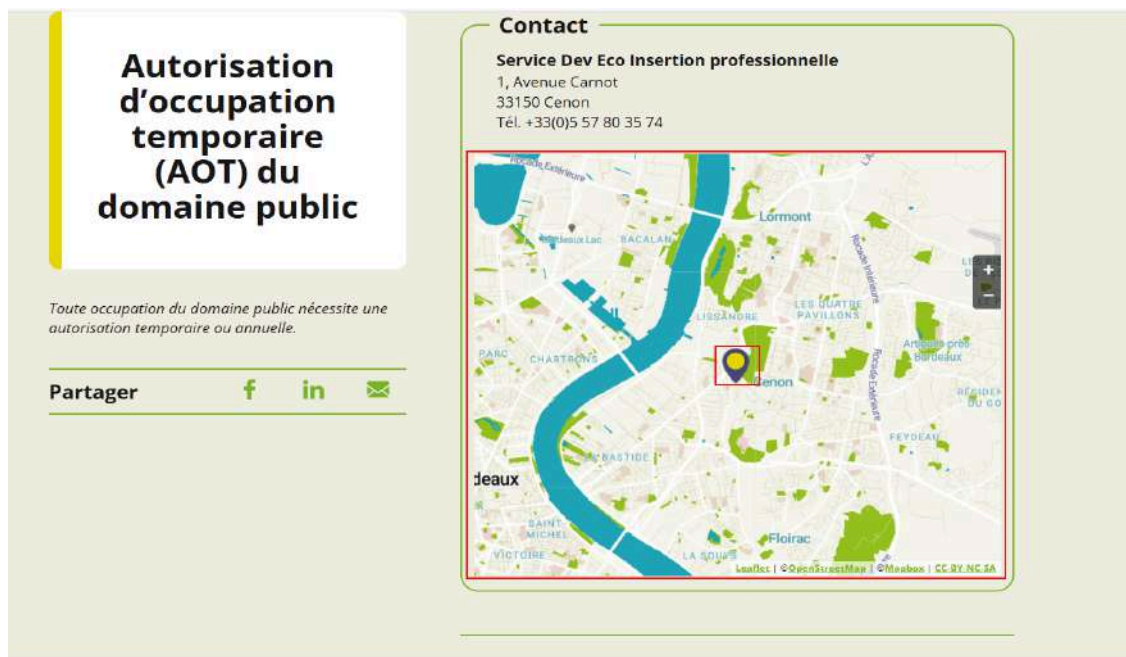
Relevé

Par conséquent, ces images ne sont pas accessibles aux utilisateurs naviguant sur le site web avec le paramètre de contraste élevé de Windows activé. De plus, leur fonction n'est pas comprise par les utilisateurs de lecteurs d'écran.

>> Anomalie non résolue

Attribut alt manquant pour les images informatives

Page	Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public
Priorité	2 - High (anomalie #109)
Critère	1.1 [Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?]



. Les images informatives telles que « carte » et « localisateur de carte » ne comportent pas de texte alternatif.

Relevé

De ce fait, les lecteurs d'écran signalent ces images comme non légendées.

>> Anomalie non résolue

Le contenu ne se réorganise pas.

Page Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public

Priorité 2 - High (anomalie #116)

Critère 10.11 [Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans avoir recours à la fois à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une 2 - Hauteur de 256px ou à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320px (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Le contenu de la page web ne s'affiche pas correctement dans une fenêtre de 320 x 256 pixels. Les liens « Zoom avant » et « Zoom arrière » se superposent au lien « CC-BY-NC-SA » présent sur la carte.

Par conséquent, les personnes malvoyantes auront des difficultés à accéder au contenu.

>> Anomalie non résolue

Description textuelle manquante pour le lien image

Page	Parcs et espaces verts
Priorité	2 - High (anomalie #117)
Critère	6.1 [Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Le lien image « Accueil » présent dans le fil d'Ariane ne comporte aucune description textuelle. Cependant, cette image est définie par la propriété CSS `content` (avec les pseudo-éléments `::before` et `::after`). Les utilisateurs de lecteurs d'écran ne pourront pas identifier la fonction de ces liens.

>> Anomalie non résolue

En-têtes non définis

Page	Home Page
Priorité	3 - Medium (anomalie #16)
Critère	9.1 [Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?]

**Relevé**

. Les éléments textuels de la page qui apparaissent visuellement comme des titres ne sont pas correctement balisés. C'est le cas pour les éléments suivants :

- Les textes tels que « L'Actu », « L'Agenda », « Vos médias », etc., présents dans la zone de contenu principale, apparaissent visuellement comme des titres. Ces éléments textuels ne sont pas balisés avec la balise HTML <h2>.

- Les textes tels que « Budget participatif : ouverture des votes ! », « Le programme des vacances de printemps 2025 », « Visite de chantier de l'Estacade », etc., présents dans la zone de contenu principale, apparaissent visuellement comme des titres. Ces éléments textuels ne sont pas balisés avec la balise HTML <h3>.

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran ont des difficultés à

comprendre la structure du contenu de la page.

>> Anomalie non résolue

Balise de liste non ordonnée manquante

Page	Contact Page
Priorité	3 - Medium (anomalie #26)
Critère	9.3 [Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?]

Votre demande a bien été prise en compte par le Service Courrier et sera transmise au service compétent dans les plus brefs délais.

courrier@ville-cenon.fr
05 57 80 70 00
1 Avenue Carnot
CS 50027
33152 Cenon Cedex

Relevé

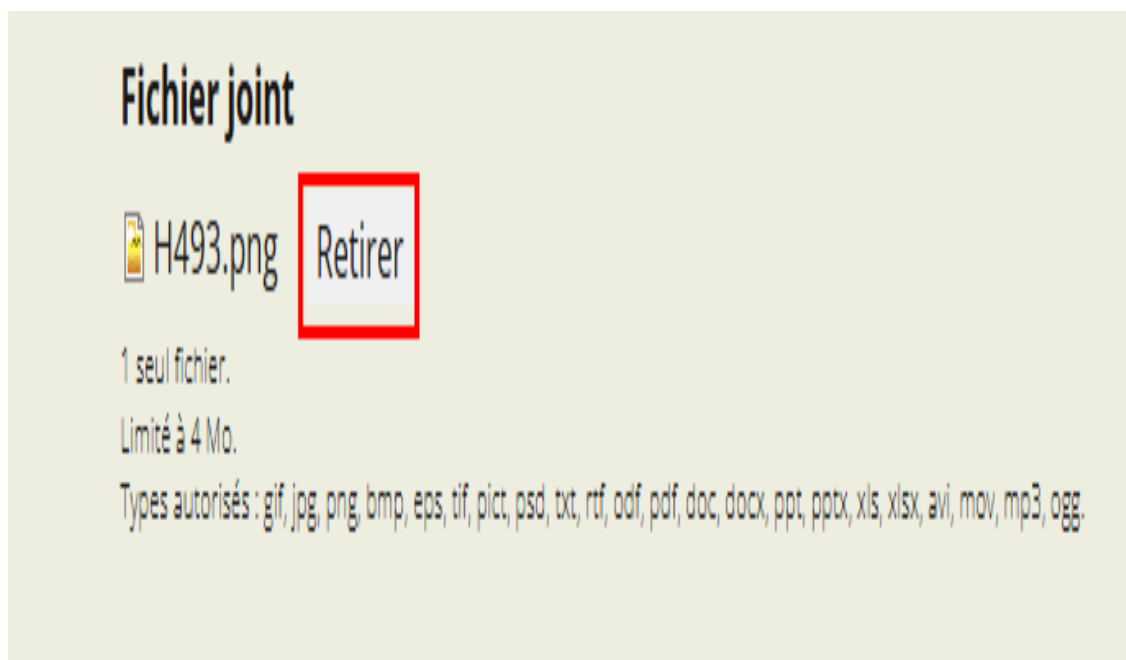
- . Les éléments textuels sur la page qui apparaissent visuellement sous forme de listes ne sont pas balisés de manière symétrique, cela peut être vu pour les éléments suivants :
- Lorsque le message "Pouvez-vous nous préciser pourquoi ?" Le formulaire est soumis sans aucune donnée, le contenu textuel tel que « Démarches », « Ma ville et moi », « La Mairie » etc. est présenté sous la rubrique « Page de démarrage du groupe concernée », le contenu n'a pas le balisage de liste approprié. Ce formulaire est accessible à l'utilisateur lorsque l'option « Non » est sélectionnée sous la rubrique « Cette page à-t-elle répondu à vos attentes ? titre.
 - Lorsque le message "Pouvez-vous nous préciser pourquoi ?" est soumis sans aucune donnée, des messages d'erreur tels que "Le champ Votre email est requis.", "Le champ Raisons est requis.", "Le champ Question mathématique est requis." sont présentés sous la rubrique "Pouvez-vous nous préciser pourquoi ?" en-tête, le contenu ne dispose

pas du balisage de liste approprié. Ce formulaire est accessible à l'utilisateur lorsque l'option « Non » est sélectionnée sous l'en-tête « Cette page a-t-elle répondu à vos attentes ? ».

>> Anomalie non résolue

Message d'état non défini par programmation

Page	Contact Page
Priorité	3 - Medium (anomalie #25)
Critère	7.5 [Dans chaque page web, les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d'assistance ?]



Relevé

. Des modifications apparaissent sur la page sans message d'état, privant ainsi les utilisateurs de technologies d'assistance de tout contexte. Ce problème se manifeste dans les cas suivants :

- Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Retirer » pour désélectionner un fichier, des modifications sont visibles sur la page, mais aucun message d'état n'est défini.

- Le message de confirmation « Merci, nous sommes ravis ! » s'affiche lorsqu'il sélectionne « Oui » sous le titre « Cette page a-t-elle répondu à vos attentes ? », mais aucun message d'état n'est annoncé.

Par conséquent, les utilisateurs de lecteurs d'écran ne sont pas informés des modifications apportées à la page.

>> Anomalie non résolue

En-têtes non définis

Page	Site Map
Priorité	3 - Medium (anomalie #58)
Critère	9.1 [Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?]

**Relevé**

. La page contient du contenu textuel qui gagnerait à être présenté sous forme de titres afin d'améliorer sa structure. Cela se vérifie notamment pour les éléments suivants :

- Les textes tels que « Démarches », « Ma ville et moi », « La Mairie », etc., apparaissent visuellement comme des titres présents dans la zone de contenu principale. Or, ces textes ne sont pas balisés avec la balise HTML <h2>.

- Les textes tels que « Petite enfance et jeunesse », « Scolarité et éducation », « Urbanisme et logement », etc., apparaissent également visuellement comme des titres présents dans la zone de contenu principale. Or, ces textes ne sont pas balisés avec la balise HTML <h3>.

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran rencontrent des difficultés

pour comprendre la structure du contenu de la page.

>> Anomalie non résolue

Contraste de couleurs insuffisant pour un texte standard

Page	Site Map
Priorité	3 - Medium (anomalie #59)
Critère	3.2 [Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Certains textes standards présentent des combinaisons de couleurs de fond/premier plan avec un rapport de contraste insuffisant.

- Les liens « Réserver une salle / organiser un événement », « Signaler un incident », « Association », « Citoyenneté », etc., présents dans la section principale et dont le premier plan est de couleur #7AB529, présentent un rapport de contraste insuffisant de 2,1:1 avec le fond de couleur #EEEEEO.

De ce fait, les personnes malvoyantes et daltoniennes auront des difficultés à lire ces éléments de texte standards présentant un contraste insuffisant.

>> Anomalie non résolue

En-têtes non définis

Page	Association
Priorité	3 - Medium (anomalie #60)
Critère	9.1 [Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?]

Connexion à mon espace association

Identifiant *
Votre identifiant

Mot de passe *
Votre mot de passe

Se souvenir de moi

Connexion

[Mot de passe oublié](#)

(*) Champs requis

Vous êtes une association et n'avez pas encore de compte ?

[Créer un compte](#)

Relevé


. Des textes comme « Connexion à mon espace association » et « Vous êtes une association et n'avez-vous pas encore de compte ? » apparaissent visuellement comme des titres de page. Or, ces textes ne sont pas balisés avec la balise HTML `<title>`.

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran ont des difficultés à comprendre la structure du contenu de la page.

>> Anomalie non résolue

Contraste de couleurs insuffisant pour un texte standard

Page	Association
Priorité	3 - Medium (anomalie #65)
Critère	3.2 [Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?]



. Certains textes standard, avec leurs combinaisons de couleurs de fond et de premier plan, présentent un contraste insuffisant.

Relevé

- Le texte du bouton « Connexion », avec sa couleur de premier plan #FFFFFF, présente un contraste insuffisant de 2,5:1 avec sa couleur de fond #7AB529.
- Le texte « Connexion à mon espace association », avec sa couleur de premier plan #7AB529, présente un contraste insuffisant de 2,1:1 avec sa couleur de fond #EEEEEE0.
- Les textes des liens « Mot de passe oublié » et « Créer un compte », avec leur couleur de premier plan #7AB529, présentent un contraste insuffisant de 2,1:1 avec leur couleur de fond #EEEEEE0.

- Le texte du lien « Démarches », avec sa couleur de premier plan #589B30, présente un contraste insuffisant de 2,4:1 avec sa couleur de fond #484A76. Ce problème n'apparaît toutefois qu'au survol de la souris.
- Les textes des liens « Vos identifiants ne sont pas connus : » et « Oups, je veux me connecter au », de couleur de premier plan #E1530D, présentent un contraste insuffisant (rapport de 2,2:1) avec la couleur de fond #484A76.

• Les textes des liens « J'ai oublié mon mot de passe association » et « Kiosque famille », de couleur de premier plan #73B538, présentent un contraste insuffisant (rapport de 3,3:1) avec la couleur de fond #484A76.

• La case à cocher « Se souvenir de moi », dont la couleur de premier plan est #7AB529 (indicateur de focus), présente un contraste de 2,1:1 avec la couleur de fond #EEEEEE0.

Ces problèmes de contraste rendent la lecture difficile pour les personnes malvoyantes et daltoniennes.

>> Anomalie non résolue

Ordre de tabulation illogique

Page	Association
Priorité	3 - Medium (anomalie #63)
Critère	12.8 [Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?]



Relevé

. L'ordre de tabulation sur la page est illogique. Il ne correspond pas à l'ordre visuel des éléments. Les éléments interactifs reçoivent le focus clavier dans l'ordre suivant :

1. Lien « Démarches »
2. Lien « Mot de passe oublié »
3. Champ de saisie « Identifiant »

Cet ordre de tabulation illogique risque de perturber les utilisateurs naviguant uniquement au clavier.

>> Anomalie non résolue

L'état actuel n'est pas défini.

Page	Association
Priorité	3 - Medium (anomalie #66)
Critère	7.1 [Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?]



Relevé

. L'état actuel du lien « Démarches » n'est pas défini par programmation.

Par conséquent, les utilisateurs de lecteurs d'écran ne seront pas informés de l'état actuel de ce lien.

>> Anomalie non résolue

En-têtes non définis

Page	Résultats de recherche : espace vert
Priorité	3 - Medium (anomalie #68)
Critère	9.1 [Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?]



Relevé

. Des textes tels que « Filtrer », « Complexe aqualudique Elodie Lorandi : la piscine de Cenon », « Info Jeunes », etc., apparaissent visuellement comme des titres de page. Or, ces textes ne sont pas balisés avec des balises HTML.

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran ont des difficultés à comprendre la structure du contenu de la page.

>> Anomalie non résolue

Contraste de couleurs insuffisant pour un texte standard

Page	Résultats de recherche : espace vert
Priorité	3 - Medium (anomalie #72)
Critère	3.2 [Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Certains textes standard, avec leurs combinaisons de couleurs de fond/premier plan, présentent un contraste insuffisant.

- Le texte du bouton « Rechercher », de couleur #FFFFFF2, présente un contraste insuffisant de 2,5:1 avec la couleur de fond #7AB529.

- Le texte du bouton « Filtrer », de couleur #7AB529, présente un contraste insuffisant de 2,1:1 avec la couleur de fond #EEEEEE0.

- Le texte du lien « Retour à l'accueil », de couleur #5A9D45, présente un contraste insuffisant de 2,5:1 avec la couleur de fond #484A76.
Remarque : ce problème se produit uniquement au survol de la souris.

- Les textes « Lieu », « Article blog », « Page », etc., de couleur #F7FEFF,

présentent un contraste insuffisant de 2,4:1 avec la couleur de fond #7AB529. • Les cases à cocher « Actualité », « Fiche Association », « Article blog », etc., dont la couleur de premier plan est #7AB529, présentent un rapport de contraste de 2,1:1 avec la couleur de fond #EEEEEE0.

- Les liens de pagination « 1 », « 2 », « 3 », etc., dont la couleur de premier plan est #7AB529, présentent un rapport de contraste insuffisant de 2,1:1 avec la couleur de fond #EEEEEE0. Remarque : ce problème survient uniquement au survol de la souris.

De ce fait, les personnes malvoyantes et daltoniennes auront des difficultés à lire les éléments de texte standard présentant un contraste insuffisant.

>> Anomalie non résolue

En-têtes non définis

Page	Démarches
Priorité	3 - Medium (anomalie #73)
Critère	9.1 [Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?]



. Des textes tels que « Réserver une salle / organiser un événement », « Signaler un incident », « Association », etc., apparaissent visuellement comme des titres de page. Or, ces textes ne sont pas balisés avec la balise HTML `<title>`.

Relevé

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran ont des difficultés à comprendre la structure du contenu de la page.

>> Anomalie non résolue

En-têtes non définis

Page	S'inscrire
Priorité	3 - Medium (anomalie #85)
Critère	9.1 [Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?]



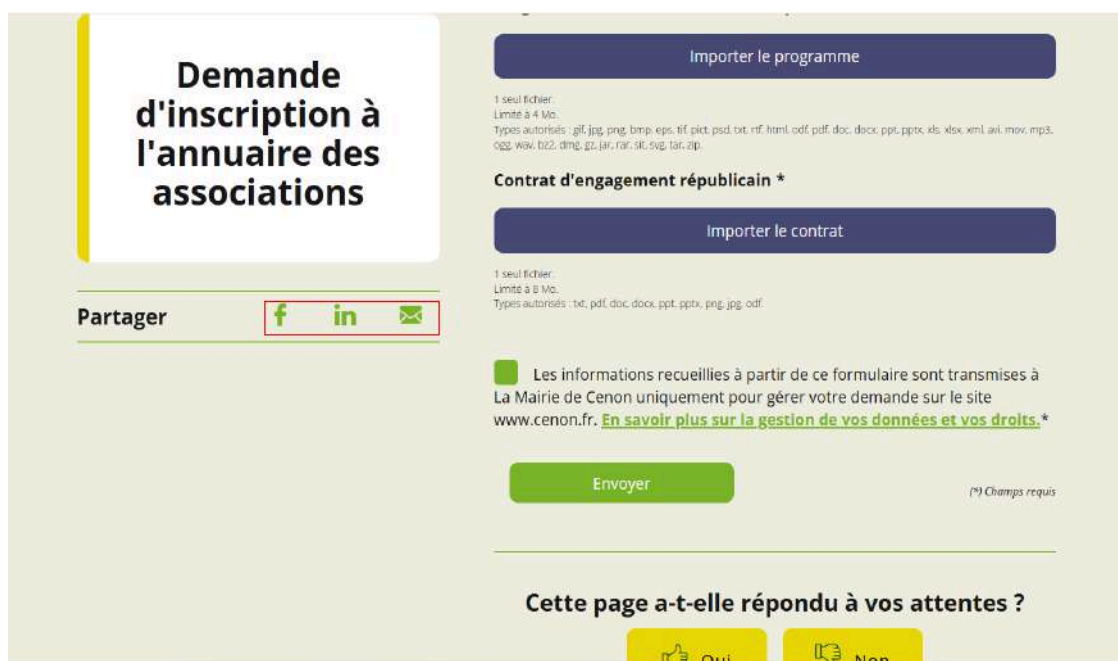
Relevé

. Des textes comme « Partagar » et « À la une » apparaissent visuellement comme des titres de page. Or, ces textes ne sont pas balisés avec la balise HTML `<title>`.

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran ont des difficultés à comprendre la structure du contenu de la page.

Contraste de couleurs insuffisant pour une image informative

Page	S'inscrire
Priorité	3 - Medium (anomalie #91)
Critère	3.3 [Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Les images de réseaux sociaux telles que « Facebook », « LinkedIn » et « Youtube » affichées à côté du texte « Partager » avec le hashtag #7AB529 présentent un contraste de couleur insuffisant (2,1:1) sur fond #EEEEEE0.

Les images de réseaux sociaux telles que « Facebook », « Instagram », « Youtube » et « LinkedIn » affichées à côté du texte « Suivez-nous ! » avec le hashtag #7AB529 présentent un contraste de couleur insuffisant (2,1:1) au survol et à la focus sur fond #EEEEEE0.

Il sera donc difficile pour les personnes malvoyantes de distinguer des graphiques significatifs dont le contraste est insuffisant.

>> Anomalie non résolue

Contraste de couleurs insuffisant pour un texte standard

Page	S'inscrire
Priorité	3 - Medium (anomalie #90)
Critère	3.2 [Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Certains textes standard présentent des combinaisons de couleurs de fond/premier plan insuffisantes en termes de contraste.

- Le texte du bouton « Envoyer », de couleur #FFFFFF, présente un contraste insuffisant de 2,5:1 avec la couleur de fond #7AB529.

- Le texte vert « Adresse de l'association », de couleur #7AB529, présente un contraste insuffisant de 2,1:1 avec la couleur de fond #EEEEEE0.

- Le texte du fil d'Ariane « Retour à l'accueil », de couleur #5EA32B, présente un contraste insuffisant de 2,7:1 au survol avec la couleur de fond #484A76.

Ces problèmes de contraste rendent la lecture difficile pour les personnes

malvoyantes et daltoniennes.

Contraste de couleurs insuffisant pour une image informative

Page	Inscription scolaire
Priorité	3 - Medium (anomalie #102)
Critère	3.3 [Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?]



Inscription scolaire

Enfance

Démarche en ligne

Vous habitez dans la commune de Cenon, vous êtes parent et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire pour la rentrée ? Suivez le guide pratique !

Partager

f in ✉

- **Dans quelle école doit-on inscrire son enfant ?**
L'inscription de votre enfant est pour l'une des [écoles maternelles ou élémentaires](#) de la ville.
Pour connaître l'école que fréquentera votre enfant, vous pouvez contacter la direction de l'éducation : 05 57 80 70 34 ou au 05 57 80 70 43, ou par e-mail à allo.education@cenon.fr.
- **A quel âge faut-il inscrire son enfant à l'école ?**
L'inscription de votre enfant est obligatoire pour une première entrée en école maternelle ou en CP, ou si vous venez d'arriver sur Cenon.
Les enfants doivent être inscrits à l'école l'année de leur 3 ans. Il est possible de demander l'inscription de votre enfant, si il a 2 ans révolus au jour de la rentrée, sous certaines conditions et dans l'école maternelle de votre secteur.
- **L'inscription se fait en deux étapes**
Etape 1 : inscription administrative auprès de la mairie
Sur le Kiosque Famille, du 19 février au 24 mars
 1. Connectez-vous sur le [kiosque famille](#)
 2. Dans le menu de gauche choisissez : "S'inscrire à l'école"
 3. Si votre enfant est déjà dans la liste, choisissez pré-inscription année choisie puis laissez-vous guider. Si votre enfant n'est pas dans la liste,

Relevé

. Les exemples suivants présentent un rapport de contraste insuffisant :

1. Les images de réseaux sociaux telles que « Facebook », « LinkedIn » et « Youtube » affichées à côté du texte « Partager » avec le hashtag #7AB529 présentent un rapport de contraste insuffisant de 2,1:1 sur fond #EEEEEE0.

2. Les images de réseaux sociaux telles que « Facebook », « Instagram », « Youtube » et « LinkedIn » affichées à côté du texte « Suivez-nous ! » avec le hashtag #7AB529 présentent un rapport de contraste insuffisant de 2,1:1 au survol et à la focus sur fond #EEEEEE0.

Il sera donc difficile pour les personnes malvoyantes de distinguer des graphiques significatifs dont le contraste est insuffisant.

>> Anomalie non résolue

Contraste de couleurs insuffisant pour un texte standard

Page	Inscription scolaire
Priorité	3 - Medium (anomalie #101)
Critère	3.2 [Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?]



The screenshot shows a page titled "Inscription scolaire" with a yellow vertical bar on the left. The main content area has a light green background. Several text elements are highlighted with red boxes to indicate low contrast:

- The text "écoles maternelles ou élémentaires" in the first section.
- The text "Sur le Kiosque Famille, du 19 février au 24 mars" in the second section.
- The text "kiosque famille" in the list of steps.

Other elements on the page include a "Démarche en ligne" button, social media sharing icons, and a "Partager" label.

Relevé

. Certains textes standards présentent des combinaisons de couleurs de fond/premier plan insuffisantes.

- Les textes verts, tels que « écoles maternelles ou élémentaires », « Sur le Kiosque Famille, du 19 février au 24 mars », etc., présents sur la page avec la couleur de premier plan #7AB529, présentent un contraste insuffisant de 2,1:1 avec la couleur de fond #EEEEEE0.

- Le texte « Démarche en ligne », situé sous le titre « Inscription scolaire », avec la couleur de premier plan #E1530D, présente un contraste insuffisant de 3,9:1 avec la couleur de fond #FFFFFF.

- Les liens « Démarches » et « Enfance », avec la couleur de premier plan #5EA32B, présentent un contraste insuffisant de 2,7:1 au survol de la

souris avec la couleur de fond #484A76.

Ces problèmes de contraste rendent la lecture difficile pour les personnes malvoyantes et daltoniennes.

>> Anomalie non résolue

En-têtes non définis

Page	Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public
Priorité	3 - Medium (anomalie #107)
Critère	9.1 [Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?]



À la une

Relevé

. Des textes comme « Partager » et « À la une » apparaissent visuellement comme des titres de page. Or, ces textes ne sont pas balisés avec la balise HTML `<title>`.

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran ont des difficultés à comprendre la structure du contenu de la page.

>> Anomalie non résolue

Contraste de couleurs insuffisant pour une image informative

Page	Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public
Priorité	3 - Medium (anomalie #115)
Critère	3.3 [Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Les icônes des réseaux sociaux telles que « Facebook », « LinkedIn » et « Email », affichées à côté du texte « Partager » (#7AB529), présentent un contraste insuffisant (rapport de contraste de 2,1:1) avec le fond #EEEEEO.

De ce fait, les personnes malvoyantes auront des difficultés à distinguer les éléments graphiques importants en raison d'un contraste insuffisant.

>> Anomalie non résolue

Contraste de couleurs insuffisant pour un texte standard

Page	Parcs et espaces verts
Priorité	3 - Medium (anomalie #118)
Critère	3.2 [Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Certains textes standards présentent des combinaisons de couleurs de fond/premier plan insuffisantes.

- Les liens tels que « Les parcs et espaces verts de Cenon », « Parc des Coteaux » et « Balades entre paysages et patrimoine », avec une couleur de premier plan #EDDA05, présentent un contraste insuffisant de 1,4:1 au survol de la souris, avec une couleur de fond #FFFFFF.

- Le fil d'Ariane « Découvrir Cenon », avec une couleur de premier plan #5EA32B, présente un contraste insuffisant de 2,7:1 avec une couleur de fond #484A76.

Ces éléments de texte standard au contraste insuffisant peuvent s'avérer difficiles à lire pour les personnes malvoyantes et daltoniennes.

>> Anomalie non résolue

Image et lien textuel redondants avec texte alternatif redondant

Page	Home Page
Priorité	4 - Low (anomalie #17)
Critère	1.2 [Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?]



Relevé

. Des liens image et textuels adjacents pointent vers la même destination, mais sont définis dans des balises <a> distinctes. C'est le cas des liens graphiques tels que « Signaler un incident sur la voirie », « Menus de la cantine » et « Piscine », présents sous le lien « Toutes les actualités » et le lien « All the steps ». De plus, le texte alternatif du lien image est identique à celui du lien textuel. Par conséquent, les utilisateurs de lecteurs d'écran voient apparaître une information répétée pour un lien qui ouvre la même page.

>> Anomalie non résolue

Texte de lien non descriptif

Page	Home Page
Priorité	4 - Low (anomalie #13)
Critère	6.1 [Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Plusieurs liens de cette page sont accompagnés d'un texte non descriptif. C'est le cas, par exemple, des liens suivants :

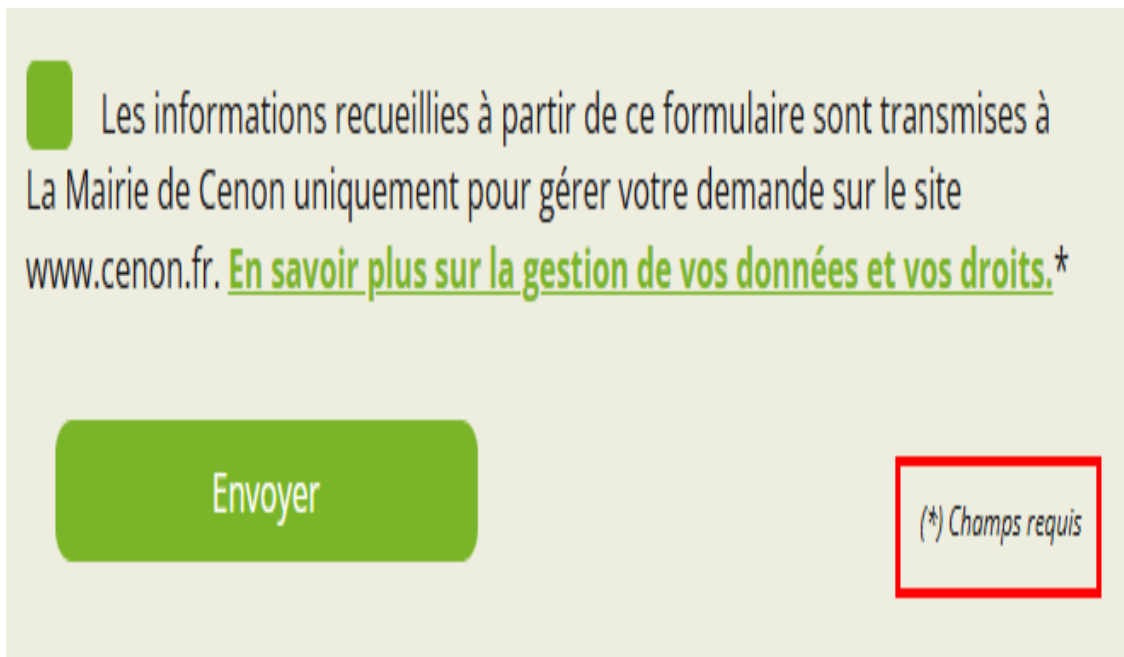
- Le lien « Lire » situé sous « Budget participatif : ouverture des votes ! » ne décrit pas sa destination. Ce texte est présent pour plusieurs liens de la page, ce qui peut induire en erreur les utilisateurs de lecteurs d'écran.

- Le lien « Voir » situé sous « Film de présentation de Cenon » ne décrit pas sa destination. Par conséquent, les utilisateurs de lecteurs d'écran risquent de ne pas comprendre clairement sa fonction.

>> Anomalie non résolue

Placement incorrect des instructions

Page	Contact Page
Priorité	4 - Low (anomalie #20)
Critère	11.10 [Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. L'instruction « (*) Champs requis » est placée à la fin du formulaire « Contact ».

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran risquent de ne pas pouvoir accéder à cette instruction et identifier les champs obligatoires.

>> Anomalie non résolue

Placement incorrect des instructions

Page	Association
Priorité	4 - Low (anomalie #62)
Critère	11.10 [Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. L'indication « (*) Champs requis » est placée à la fin du formulaire « Connexion à mon espace association ».

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran risquent de ne pas pouvoir accéder à cette indication et identifier les champs obligatoires.

>> Anomalie non résolue

Image et lien textuel redondants avec texte alternatif redondant

Page	Démarches
Priorité	4 - Low (anomalie #74)
Critère	6.1 [Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Des liens image et textuels adjacents, tels que « Réserver une salle / organiser un événement », « Signaler un incident », « Association », etc., pointent vers la même destination mais sont définis dans des balises <a> distinctes. De plus, le texte alternatif du lien image est identique à celui du lien textuel. Par conséquent, les utilisateurs de lecteurs d'écran voient apparaître une information répétée pour un lien qui ouvre la même page.

>> Anomalie non résolue

Description textuelle inutile pour des images décoratives

Page	Démarches
Priorité	4 - Low (anomalie #78)
Critère	1.2 [Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?]



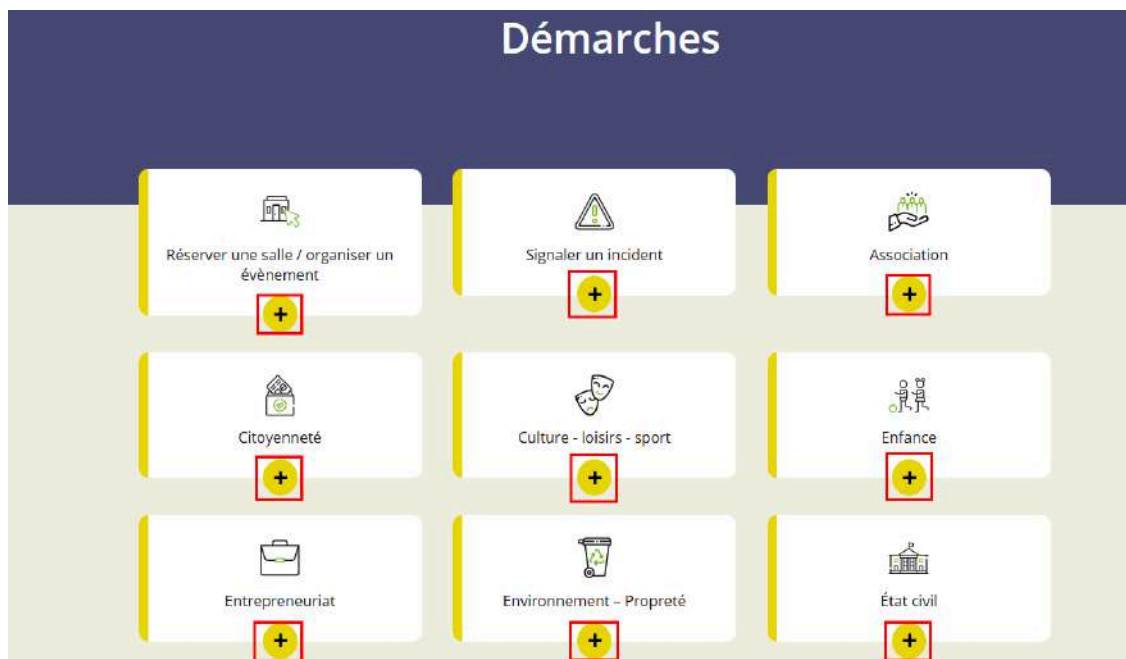
Relevé

. Les images décoratives ont reçu des descriptions textuelles inutiles telles que «Réserver une salle / organiser un événement», «Signaler un incident», «Association», etc., qui ne transmettent aucune information supplémentaire ou importante aux utilisateurs de lecteurs d'écran.

>> Anomalie non résolue

Texte de lien non descriptif

Page	Démarches
Priorité	4 - Low (anomalie #75)
Critère	6.1 [Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?]



. Le texte du lien « + » sous l'en-tête « Démarches » ne décrit pas la destination.

Par conséquent, les utilisateurs de lecteurs d'écran risquent de ne pas comprendre clairement la fonction de ce lien.

Relevé

Le texte du lien « En savoir + » sous le titre « À la une » ne décrit pas non plus la destination.

Par conséquent, les utilisateurs de lecteurs d'écran risquent de ne pas comprendre clairement la fonction de ce lien.

>> Anomalie non résolue

Placement incorrect des instructions

Page	S'inscrire
Priorité	4 - Low (anomalie #86)
Critère	11.10 [Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. L'instruction telle que « (*) Champs requis » est placée à la fin du formulaire.

De ce fait, les utilisateurs de lecteurs d'écran risquent de ne pas pouvoir accéder à cette instruction et identifier les champs obligatoires.

>> Anomalie non résolue

Images décoratives non masquées aux lecteurs d'écran

Page	Inscription scolaire
Priorité	4 - Low (anomalie #98)
Critère	1.2 [Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?]



Inscription scolaire

Enfance

Démarche en ligne

Vous habitez dans la commune de Cenon, vous êtes parent et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire pour la rentrée ? Suivez le guide pratique !

Partager   

- > livret de famille.
- > pièce d'identité du (ou des) parent(s) ou de la personne demandeuse
- > justificatif de domicile de moins de trois mois
- > Pour les personnes hébergées :
 - attestation sur l'honneur de l'hébergeant
 - justificatif de domicile de l'hébergeant
 - copie de la pièce d'identité de l'hébergeant

Etape 2 : inscription auprès de l'école

Prenez rendez-vous auprès du directeur ou de la directrice de l'école attribuée à votre enfant, puis présentez-vous avec les documents suivants :

- > certificat d'inscription délivré par la mairie de Cenon
- > livret de famille
- > certificat de vaccination de votre enfant ou carnet de santé
- > certificat de radiation de l'établissement fréquenté précédemment (si nécessaire)

● **Pour une demande de dérogation**

Relevé

. Les images/icônes décoratives telles que ">" et "•" ne sont pas masquées pour les lecteurs d'écran. Cependant, ces images sont définies via la propriété CSS `content` (avec les pseudo-éléments `::before` et `::after`). Par conséquent, elles reçoivent le focus du lecteur d'écran.

>> Anomalie non résolue

Image et lien textuel redondants avec texte alternatif redondant

Page	Parcs et espaces verts
Priorité	4 - Low (anomalie #119)
Critère	6.1 [Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?]



Relevé

. Des liens image et texte adjacents pointent vers la même destination, mais sont définis dans des balises <a> distinctes. L'image présente dans le lien est définie à l'aide de la propriété CSS `content` (avec les pseudo-éléments `::before` et `::after`). Par conséquent, les utilisateurs de lecteurs d'écran voient apparaître une information répétée : le lien ouvre la même page.

>> Anomalie non résolue

03. Annexes

03.1 - Accessibilité numérique

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 définit le handicap de la façon suivante :

« Constitue un Handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

L'accessibilité numérique consiste à rendre les contenus et services numériques compréhensibles et utilisables par les personnes en situation de handicap. Elle est basée sur quatre principes fondamentaux :

Perceptibilité : Les informations et les composants de l'interface utilisateur doivent être présentés à l'utilisateur de manière à ce qu'il puisse les percevoir. Par exemple, fournir des équivalents textuels pour tout contenu non textuel qui peut ensuite être présenté sous d'autres formes selon les besoins de l'utilisateur : gros caractères, braille, synthèse vocale, symboles ou langage simplifié.

Utilisabilité : Les composants de l'interface utilisateur et de navigation doivent être utilisables. Par exemple, rendre toutes les fonctionnalités disponibles via le clavier.

Compréhensibilité : Les informations et l'utilisation de l'interface utilisateur doivent être compréhensibles. Le contenu textuel doit être rendu lisible et la navigation doit être cohérente.

Robustesse : Le contenu doit être suffisamment robuste pour être interprété de manière fiable par une grande variété d'agents utilisateurs, y compris les technologies d'assistance.

03.2 - WCAG

Aperçu des WCAG

Les Web Content Accessibility Guidelines, plus communément appelées WCAG, sont un ensemble de directives élaborées dans le but de rendre le contenu web plus accessible aux personnes en situation de handicap. Elles sont développées par le World Wide Web Consortium (W3C), une organisation internationale qui élabore des normes ouvertes pour assurer la croissance à long terme du Web. L'initiative d'accessibilité du Web (WAI) du W3C gère spécifiquement le développement et la gestion des WCAG.

Les directives WCAG sont reconnues et adoptées dans le monde entier comme la norme de l'accessibilité numérique. Elles ont subi plusieurs révisions depuis la sortie de la version WCAG 1.0 en 1999, avec la publication de WCAG 2.0 en 2008, WCAG 2.1 en 2018, et WCAG 2.2 en 2021. Ces mises à jour visent à tenir compte des changements technologiques et d'une meilleure compréhension des différents besoins en matière d'accessibilité.

Niveaux de conformité

Les directives WCAG sont divisées en trois niveaux de conformité : A (le plus bas), AA (intermédiaire) et AAA (le plus élevé). Chaque niveau a des critères spécifiques qui doivent être satisfaits pour atteindre ce niveau de conformité. Les directives sont conçues de cette manière pour répondre aux besoins de différents individus et situations, le niveau A traitant des problèmes d'accessibilité les plus graves et limitants, et le niveau AAA abordant des considérations d'accessibilité plus complètes.

Il est important de se souvenir que, bien que les WCAG soient une excellente directive et norme, atteindre une conformité de 100 % avec les WCAG ne signifie pas nécessairement qu'un site web est entièrement accessible à tous les utilisateurs. Il est crucial de compléter ces directives par des tests utilisateurs et une réévaluation continue des besoins en accessibilité de votre site.

03.3 - RGAA

Pour faciliter la mise en accessibilité des sites et services numériques, la direction interministérielle du numérique (DINUM) édite le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Il est structuré en deux parties :

- Les obligations légales, des règles de mise en œuvre.
- La méthode technique, une méthode de vérification.

Les obligations

Déclaration d'accessibilité

La déclaration d'accessibilité est le résultat d'une évaluation effective de la conformité du service de communication au public en ligne à la norme de référence.

La déclaration d'accessibilité comprend :

- un état de conformité :
 - Conformité totale : si tous les critères de contrôle du RGAA sont respectés ;
 - Conformité partielle : si au moins 50 % des critères de contrôle du RGAA sont respectés ;
 - Non-conformité : s'il n'existe aucun résultat d'audit en cours de validité permettant de mesurer le respect des critères ou si moins de 50 % des critères de contrôle du RGAA sont respectés ;
- un signalement des contenus non accessibles, distingués selon qu'il s'agit de non-conformité avec le RGAA, de contenus exemptés ou de contenus soumis à dérogation pour charge disproportionnée. Dans ce dernier cas, les dérogations doivent être expliquées et motivées. Le signalement est assorti, le cas échéant, d'une présentation des alternatives accessibles prévues ;
- des dispositifs d'assistance et de contact :
 - un mécanisme accessible (adresse électronique ou formulaire) pour permettre à toute personne de signaler à l'organisme concerné tout défaut d'accessibilité et à une personne handicapée de demander les informations correspondantes ou une solution alternative accessible ;
 - la mention de la faculté pour la personne concernée de saisir le Défenseur des droits, en cas d'absence de réponse ou de solution, une fois les démarches effectuées via le mécanisme mentionné ci-dessus.

Validité de la déclaration d'accessibilité :

La déclaration d'accessibilité est valide à partir de sa date de publication. Elle doit être mise à jour:

- à la date de modification substantielle ou de refonte du site concerné.
- 3 ans après la date de publication de la déclaration, ou,

- 18 mois après la date de publication d'une nouvelle version du référentiel, pour les personnes qui appliquent la méthode technique.

Il peut cependant être souhaitable de mettre à jour plus régulièrement la déclaration d'accessibilité, y compris pour une même version de la méthode technique, afin de souligner les efforts réalisés et de mettre à jour le pourcentage de critères respectés.

Mention obligatoire

La page d'accueil des services de communication au public en ligne affiche obligatoirement l'une des mentions suivantes :

- « Accessibilité : totalement conforme » si tous les critères de contrôle du RGAA sont respectés ;
- « Accessibilité : partiellement conforme » si au moins 50 % des critères de contrôle du RGAA sont respectés ;
- « Accessibilité : non conforme » s'il n'existe aucun résultat d'audit en cours de validité permettant de mesurer le respect des critères ou si moins de 50 % des critères de contrôle du RGAA sont respectés.
- Cette mention peut être cliquable et conduire vers la page Accessibilité ou vers la déclaration d'accessibilité.

Page d'accessibilité

Les sites internet disposent d'une page dédiée (« accessibilité ») accessible directement depuis la page d'accueil et depuis n'importe quelle page du service de communication publique en ligne qui contient les éléments suivants :

- la déclaration d'accessibilité selon le modèle fixé par le présent référentiel ;
- le schéma pluriannuel de mise en accessibilité ou un lien vers celui-ci ;
- le plan d'actions de l'année en cours ou un lien vers celui-ci.

Il est recommandé d'utiliser une adresse internet (ou URL) standardisée telle que « www.nomdusite.extension/accessibilite ».

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique

Contenu du schéma

En application du III de l'article 47 précité, le schéma pluriannuel, d'une durée maximum de trois ans, présente la politique de l'entité concernée en matière d'accessibilité numérique. À ce titre, il contient des informations sur :

- la prise en compte de l'accessibilité numérique dans la stratégie numérique de l'entité et dans sa politique en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap ;
- la position fonctionnelle et les missions du référent accessibilité numérique de l'entité ;
- les ressources humaines et financières affectées à l'accessibilité numérique ;
- la prise en compte des compétences ou connaissances requises dans les fiches de poste et dans les processus de recrutement ;
- les actions de formation et de sensibilisation des agents ; la mise en œuvre des ressources et expertises externes auxquelles il est, le cas échéant, fait appel, des moyens techniques et de l'outillage pour gérer et tester l'accessibilité numérique ;
- l'organisation interne pour mettre en œuvre les obligations d'accessibilité des services de communication au public en ligne, y compris les modalités de contrôle des services numériques et d'organisation pour le traitement des demandes des usagers ;
- l'intégration de l'accessibilité numérique dans les clauses contractuelles (appels d'offres et devis), des critères de notation et de sélection des prestataires et les procédures de recette et, le cas échéant, dans les conventions établies avec leurs opérateurs, délégataires ou partenaires.

Il présente également les travaux de mise en conformité des services de communication au public en ligne de l'entité, notamment :

- la prise en compte de l'accessibilité numérique dans les nouveaux projets ;
- la prise en compte des personnes en situation de handicap dans les tests utilisateurs ;
- les évaluations (ou audits) de conformité prévus pour l'ensemble des services de communication ;
- les mesures correctives qui seront prises pour traiter les contenus non accessibles, y compris un calendrier de mise en œuvre de ces mesures, tenant compte du caractère prioritaire des contenus les plus consultés et des services les plus utilisés ;

- les mesures d'accessibilité non obligatoires, notamment l'accès aux contenus audios et vidéos en langue des signes, la traduction de certains contenus en langage simplifié et toute autre mesure permettant de prendre en compte des critères de niveau triple AAA, des normes internationales, listés en annexe de la norme de référence ;
- le bilan des plans d'actions annuels.
- Ces travaux de mise en conformité et les actions en faveur de l'accessibilité numérique sont planifiés annuellement dans des plans d'actions.

03.4 - Méthodologie

Méthodologie de vérification manuelle et semi-automatique objective

Nous avons analysé le contenu à l'aide de nos systèmes automatiques et semi-automatiques sur notre accessdashboard, en les comparant aux WCAG 2.1 AA.

Les WCAG 2.1 sont les exigences internationales auxquelles se réfère la législation dans le document indiqué dans les directives UNI EN 301549 Guidelines Plus précisément, nous avons utilisé :

Outils automatiques pour la vérification de la syntaxe

- **W3C Markup Validation Service** : Utilisé avec du code généré, car c'est l'outil officiel pour vérifier HTML, XHTML, MathHTML, etc.
- **W3C CSS Validation service** : Bien que la correction du CSS n'affecte pas l'accessibilité, elle pourrait affecter certains aspects qui ont encore un impact sur celle-ci si elle n'est pas correctement interprétée car elle est incorrecte. La vérification est donc appropriée et effectuée avec W3C CSS Validation Service
- **W3C Unicorn Validator** : Utilisé pour la validation simultanée du code HTML et CSS qui s'ajoute aux précédents
- **W3C Atom Feed validator** : Valideur de flux Atom W3C : les flux ne sont pas directement interprétés par les aides et ils ne nécessitent aucune validation, mais comme ils sont destinés à être partagés et échangés, leur validité est essentielle et testée avec W3C Feed Validation Service
- **Tingtun PDF checker** : Les documents ont également été soumis à vérification
- **PAC PDF checker**

Outils automatiques et semi-automatiques pour la vérification des couleurs

- **Color Contrast Analyser (CCA)** : Utilisé ponctuellement sur des contrastes douteux
- **WCAG Color contrast checker** : Utilisé comme premier contrôle pour vérifier les contrastes des couleurs utilisées dans le CSS des pages.
- **Text on background image a11y check** : Utilisé pour vérifier quand du texte devrait se superposer à des images
- **Color contrast accessibility evaluator** : Utilisé comme un contrôle supplémentaire pour certaines pages en ligne

Outils automatiques et semi-automatiques pour vérifier l'accessibilité

Quelques validateurs en ligne utilisés comme échantillons sur les pages :

- Achecker

- Wave
- Mauve

Et d'autres outils locaux :

- **Web developer toolbar** : Utilisé pour soutenir la vérification manuelle. Il nous a permis de localiser des images sans textes alt, des champs sans labels, etc.
- **AXE e Lighthouse for Chrome** : AXE et Lighthouse pour Chrome : ils nous ont fourni des indications précises sur les défauts de l'accessibilité du code HTML mais aussi sur les attributs WAI ARIA, fondamentaux dans le cas des applications web et des composants interactifs.
- **Siteimprove for Chrome** : Siteimprove pour Chrome : comme AX, il fournit des indications utiles pour vérifier la conformité mais est un outil évalué par AgID utile pour surveiller les sites publics.

Évaluation des critères

Chaque critère est accompagné d'une série de tests et de méthodes techniques à suivre pour répondre aux exigences d'accessibilité.

Critère Conforme : Un critère est considéré comme conforme si toutes les exigences spécifiées dans ce critère sont respectées. Cela signifie que tous les points de contrôle et tous les critères de réussite applicables doivent être respectés.

Critère Non Conforme : Dès qu'un seul élément de la page ne passe pas les tests d'un critère, le critère ne peut pas être validé et est considéré comme non conforme.

Critère Non Applicable : Un critère qui ne s'applique pas à une page ou un site spécifique, généralement parce que le site ou la page ne contient pas le type de contenu ou de fonctionnalité qui serait couvert par ce critère.

Niveaux de Conformité

Pour répondre aux besoins de différents groupes et contextes différents, trois niveaux de conformité ont été définis : A (le plus bas), AA, et AAA (le plus haut).

Critère de niveau A : Niveau minimum. Impacte l'expérience d'un large éventail d'utilisateurs / nécessite souvent des techniques de mise en œuvre simples.

Critère de Niveau AA : Niveau d'accessibilité amélioré. Impacte un groupe plus restreint d'utilisateurs / peut nécessiter des techniques de mise en œuvre plus spécifiques.

Critère de Niveau AAA : Niveau maximal d'accessibilité, adapté uniquement à certains contextes.